

# AMERICAN SCHOOL OF MODERN MUSIC

## PRÉSENTATION-BILAN DES STAGES D'ÉTÉ À L'AUTRE-LIEU À CHERBOURG-EN-COTENTIN

Le Département conduit une politique de valorisation et de développement de la pratique artistique amateur sur le territoire, et soutient dans cet objectif différents projets dont les stages d'été menés à Cherbourg-en-Cotentin, par l'American School of Modern Music, considérée comme l'une des meilleures écoles de musique actuelle en Europe. En effet, son directeur originaire de la Manche Guillaume Estace, motivé par un désir de « sortir des murs » de Paris, a souhaité poser les premiers jalons de son activité sur Cherbourg-en-Cotentin, dans les installations de l'Espace René Le Bas valorisées aujourd'hui dans le cadre du projet « L'autre Lieu ». L'American School of Modern Music a ainsi organisé en juillet 2021, deux sessions de formation d'été d'une semaine réunissant 40 musiciens, mélangeant les niveaux et les horizons, et préfigurant une décentralisation d'activités sur le territoire. Ces stages, rapidement complets, ont cette année proposé une jauge plus large, accueillant jusqu'à 90 participants sur 3 semaines autour du jazz, de l'improvisation et des musiques actuelles : premier stage adulte du 4 au 8 juillet, deuxième stage adulte du 11 au 15 juillet, stage jeune (14-18 ans) du 18 au 22 juillet.



CATHERINE BRUNAUD-RHYN  
Vice-présidente du conseil  
départemental déléguée à  
l'attractivité, la culture et la  
valorisation du territoire

GUILLAUME ESTACE  
Directeur de l'American School of  
Modern Music

FRANCK SALLEY  
Président de l'Autre Lieu

**vous convient à une présentation-bilan des stages d'été de l'American School of Modern Music organisés en juillet à l'Autre Lieu,**

[Le vendredi 22 juillet à 14h30 à L'Autre Lieu - Espace René Le Bas,  
50100 Cherbourg-en-Cotentin](#)



L'American School of Modern Music : s'inspirant des programmes d'étude des plus grandes universités américaines, dont l'une des plus prestigieuses, le « Berklee college of music » de Boston, l'American school of modern music (ASMM) est considérée comme l'une des meilleures écoles de musique actuelle en Europe. Créé en 1982 par le batteur américain Stephen Carbonara, cet institut de niveau universitaire unique en France, forme des professionnels du jazz et des musiques actuelles de haut niveau. Elle assure un soutien pour les étudiants désirant mener un complément de formation à l'étranger.

Le cursus professionnel est un programme exigeant et complet qui se déroule sur trois années d'études. On y apprend le solfège, l'harmonie, l'arrangement, l'orchestration, l'improvisation et la production musicale, en plus d'une pratique rigoureuse et poussée de l'instrument principal. Elle propose également des enseignements adaptés à la pratique amateur.

Ces stages de pratique artistique et culturelle s'inscrivent bien dans la politique conduite par le Département qui est celle de valoriser et développer la pratique amateur. Ces propositions, travaillées en dialogue avec le conservatoire de musique de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin, apportent aux apprenants (adultes ou adolescents) des opportunités de rencontres et de dialogue avec des artistes de renom.

→ En 2021, le Département a accordé à l'American School of Modern Music une subvention en investissement de 20 000 euros (les instruments restent sur place via un partenariat avec l'Autre Lieu), ainsi qu'une subvention de fonctionnement de 10 000 euros.

→ En 2022, le Département accorde une subvention de fonctionnement de 10 000 euros ainsi qu'une subvention en investissement de 4545 euros pour compléter le parc matériel et permettre un atelier supplémentaire pour chaque semaine de stage.

#### ZOOM SUR L'AUTRE LIEU :

A la suite d'un appel à projet lancé par la SHEMA et le Département, en partenariat avec la Ville de Cherbourg-en-Cotentin et la communauté d'agglomération du Cotentin, l'association « L'Autre Association » a été créée par l'équipe du festival des Arts'zimutés pour installer et gérer un tiers-lieu qui mêle économie sociale et solidaire et culture : L'autre Lieu.

Installé depuis janvier 2020, et malgré la crise sanitaire, ce tiers-lieu, désormais piloté par une association dédiée, propose différents espaces de pratiques culturelles et associatives, des hébergements (46 couchages dans 23 chambres), un espace de type foyer et coworking et des prestations, également proposées dans le cadre de séminaires, salons professionnels etc.

Le projet bénéficie d'une image très positive auprès de la population.

→ En 2020, le Département a accordé à l'Autre Lieu une subvention en investissement de 100 000 euros.

